



Consultation générale des personnels
du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du
Développement Durable et de l'Aménagement
du Territoire (MEEDDAT)

Le 26 juin 2008
voter CFDT, c'est voter pour :

Un syndicalisme confédéré

La CFDT réunit tous les travailleurs résolus à défendre leurs intérêts communs. Ce syndicalisme refuse les corporatismes et regroupe les salariés par secteur d'activité.

Un syndicalisme démocratique et indépendant

La démocratie à la CFDT se traduit par la participation des adhérents à l'élaboration des revendications et des modalités d'action. La CFDT est indépendante des partis politiques et des religions.

Un syndicalisme de transformation sociale

Les changements sociaux ne sont pas à attendre des seuls politiques. La CFDT est un acteur incontournable de ces changements. Elle a pour objectif de développer une nouvelle approche des relations professionnelles. En lien avec les actions collectives, elle privilégie la voie contractuelle et la négociation.

Un syndicalisme d'émancipation

La CFDT promeut l'émancipation individuelle et collective, agit pour le respect de la dignité et de la liberté des individus. Elle lutte pour l'égalité entre hommes et femmes, et l'amélioration des conditions de travail.

Un syndicalisme de solidarité

La CFDT milite pour une plus grande solidarité entre les catégories sociales, les régions et les peuples. Elle refuse les inégalités et promeut l'insertion des jeunes et la solidarité entre les générations.

Un syndicalisme ouvert sur le monde

Favorable à la construction de l'Europe sociale, la CFDT apporte son expérience dans le cadre de la Confédération Européenne des Syndicats (CES). Elle est membre actif de la Confédération Syndicale Internationale (CSI) et s'oppose à une mondialisation dérégulée.

Que vous soyez fonctionnaires, contractuels, ouvriers d'État, en administration centrale ou dans un service déconcentré, dans une école, un établissement public, voter pour la CFDT, c'est voter pour vous et pour les valeurs que nous partageons !

cfdt Permanence USE-CFDT
30, passage de l'Arche
92055 LA DEFENSE CEDEX
tél : 01 40 81 24 00
mel : cfdt.syndicat@i-carre.net
internet : www.ufe-cfdt.org

Imprimé sur du papier recyclé



Consultation générale des personnels
du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du
Développement Durable et de l'Aménagement
du Territoire (MEEDDAT)

Le 26 juin 2008
votez pour la CFDT !

Cette consultation va permettre à chacun de s'exprimer sur la place de chacune des organisations syndicales, au sein du MEEDDAT, en choisissant de lui donner ou pas son suffrage. Votre vote permettra de répartir les 15 sièges de titulaires réservés aux représentants des personnels dans cette instance.

Les compétences du Comité Technique Paritaire Ministériel (CTPM) sont étendues. Elles concernent notamment le budget du ministère, ses effectifs, les organisations et missions des services et établissements publics sous l'autorité du ministre. Le CTPM se prononce également sur toutes les modifications statutaires des corps et règlements statutaires des personnels.

Cette instance est donc essentielle à l'expression des personnels, à la vie des services et à leurs évolutions.

Depuis juillet 2007, la CFDT demande cette consultation directe des personnels. Il est essentiel d'établir démocratiquement la représentativité syndicale en incluant toutes les composantes de notre ministère.

Utiliser les résultats des seules élections aux CAP ou CCP pour composer la représentation nationale laissait nombre de personnels sans voix et faisait la part belle aux organisations les plus corporatistes.

Nos représentants au CTPM s'engagent, notamment, à :

- ❖ représenter les personnels dans leur diversité,
- ❖ défendre les intérêts collectifs dont ceux influant sur les situations individuelles,
- ❖ participer activement aux débats,
- ❖ agir pour améliorer les conditions de travail et la politique sociale.

Plus vous serez nombreux à voter, plus vos représentants auront du poids pour débattre et faire valoir vos intérêts.

Pour un véritable dialogue social !

La CFDT exige l'ouverture d'une véritable négociation sur le service public, sur la définition des missions, sur les choix budgétaires et les mutations du travail. Le débat doit être instauré sur les mêmes bases à tous les échelons de l'administration et dans tous les services.

Pour un syndicalisme responsable et de transformation sociale !

Pour un service public du développement durable, fort et efficace !

Consultation générale des personnels du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT)

Pour un syndicalisme responsable et de transformation sociale.

Pour un service public du développement durable, fort et efficace.

Voter CFDT, c'est voter pour une grande organisation syndicale au plan national. C'est voter pour un syndicat qui a la volonté et la capacité de recueillir l'ensemble de vos attentes et de vos revendications et de les exposer ou de les soutenir et ce, **quel que soit votre statut.**

Pour un égal accès de toutes et tous à une formation de qualité

La formation professionnelle doit permettre aux agents du MEEDDAT de mieux se connaître et de mettre en place une culture commune. La CFDT fait de la formation professionnelle une de ses priorités et revendique un égal accès de toutes et tous à une formation de qualité. Elle exige, conformément, à l'accord Fonction Publique, la transposition du droit individuel à la formation (DIF).

Les nouvelles missions du ministère nécessitent de nouvelles compétences et donc un investissement fort en matière de formation. La CFDT exige la reconnaissance et la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Pour l'égalité des droits hommes-femmes

La CFDT revendique la même rémunération à niveau égal de responsabilités et le même déroulement de carrière pour les deux sexes. L'obligation pour l'administration de présenter annuellement un bilan social au CTPM donne l'occasion d'engager une réflexion sur ces sujets, d'identifier les injustices et permet ainsi d'agir pour les corriger.

Pour un régime indemnitaire plus juste

La CFDT se bat depuis longtemps pour un alignement des primes pour tous (fonctionnaires et contractuels) au même niveau, à grade équivalent, quels que soient la filière et le service, en s'alignant sur le plus favorable. Par ailleurs, la CFDT revendique l'équivalent d'au moins 3 mois de salaire comme primes pour tous et leur intégration dans le traitement.

Le dialogue social doit progresser.

Il doit être porteur de résultats. La CFDT s'y engage et ses militants aussi. Nous porterons de réelles exigences pour appréhender au mieux les enjeux des dossiers avec un souci constant de défense des intérêts des personnels, de leur situation, de leurs conditions de travail, de leur avenir au sein du ministère du Développement Durable.

Pour une vraie prise en charge de la santé et des conditions de travail

La nouvelle organisation des services, les déménagements, l'appropriation de nouveaux métiers se traduisent par une montée du stress et une dégradation des conditions de travail. La CFDT revendique un « travail de qualité ». Ce travail, tout en préservant la santé, doit être intéressant et développer les capacités professionnelles en les conciliant avec la vie personnelle. La CFDT est particulièrement attachée aux actions de prévention. Les reclassements ou recrutements de personnels handicapés exigent de réfléchir aux conditions d'accueil afin de limiter les échecs.

La CFDT s'engage résolument dans le développement durable.

Au-delà des discours et des modes, le développement durable nous oblige à élargir notre champ de vision, à intégrer des logiques différentes, à repenser nos actions. Les activités humaines marquent notre planète d'une empreinte profonde. Le dérèglement climatique, la dégradation de la biodiversité sont aujourd'hui admis par tous. La raréfaction des énergies fossiles, la pollution des cours d'eau nous imposent de produire plus efficacement et de consommer autrement.

La prise de conscience provoquée par le Grenelle de l'Environnement devrait permettre d'avancer dans ce sens. Encore faut-il que les missions du MEEDDAT soient cohérentes avec ses conclusions et qu'on lui en donne les moyens.

La CFDT sera présente pour accompagner les personnels dans l'évolution des métiers du ministère.

La révision générale des politiques publiques (RGPP)

Le gouvernement a lancé un véritable plan de destruction de la fonction publique avec une diminution du nombre de fonctionnaires, sans réfléchir aux missions et une réduction de leurs droits et garanties statutaires. Il passe à la vitesse supérieure (35 000 suppressions d'emplois en 2009) pour faire face à la dégradation de la conjoncture économique et tout ça, après avoir fait le choix de faire des cadeaux aux plus riches...

Au MEEDDAT, 70 000 agents sont percutés par des changements importants, avec des transferts (Parcs, ONCFS, ONEMA...), des réorganisations profondes (AC, SD, Aviation Civile, Services Maritimes, RST, Météo...). Les trente directions d'administration centrale sont réduites à cinq. Les fusions de services au niveau régional (DRE, DIREN, DRIRE) et départemental (DDE, DDAF) ne sont pas accompagnées socialement avec des garanties sur l'emploi et sur le revenu.

Réduire, ce n'est pas moderniser !

La CFDT s'oppose à une fixation du nombre d'emplois qui ne répondrait qu'à des objectifs budgétaires et idéologiques. Elle exige que les conditions d'un emploi durable soient instaurées au MEEDDAT, avec des emplois de fonctionnaires nécessaires pour assurer les missions de l'Etat. La CFDT refuse le recrutement d'agents publics sous statut privé et dénonce toute délégation au secteur privé de tout ce qui peut être rentabilisé (entretien routier, permis de conduire, ingénierie publique).

Un combat au quotidien

La CFDT a fait pression sur l'administration pour la bonne application des accords Jacob qu'elle a signés, le 25 janvier 2006, sur l'amélioration des carrières et l'évolution de l'action sociale dans la fonction publique.

Ces accords sont porteurs de réelles améliorations et de perspectives pour de nombreux personnels : amélioration statutaire, nouveaux droits (participation aux frais de garde, aide à l'installation, extension de l'indemnité transport, validation des acquis de l'expérience).

Il ne suffit pas de dénoncer les excès du libéralisme pour apporter des solutions concrètes !

La CFDT prend ses responsabilités, négocie et obtient des mesures d'amélioration pour l'ensemble des personnels. Elle s'engage au quotidien pour leur mise en œuvre.

Le 26 juin 2008, exprimez-vous !

votez et faites voter CFDT !